

Bourgogne

Relativement riche et parmi les régions les plus faiblement urbanisées, la Bourgogne connaît un taux de départ touristique élevé mais avec une faible fréquence. Quand les Bourguignons partent, ils sont plus enclins à visiter une autre région que la leur.

La Bourgogne est une région bénéficiaire en flux touristiques, caractérisée par des séjours de courte durée, attractive pour les Franciliens et les touristes étrangers. Son potentiel d'accueil étant élevé, son taux d'occupation de touristes au kilomètre carré est l'un des plus faibles de France.

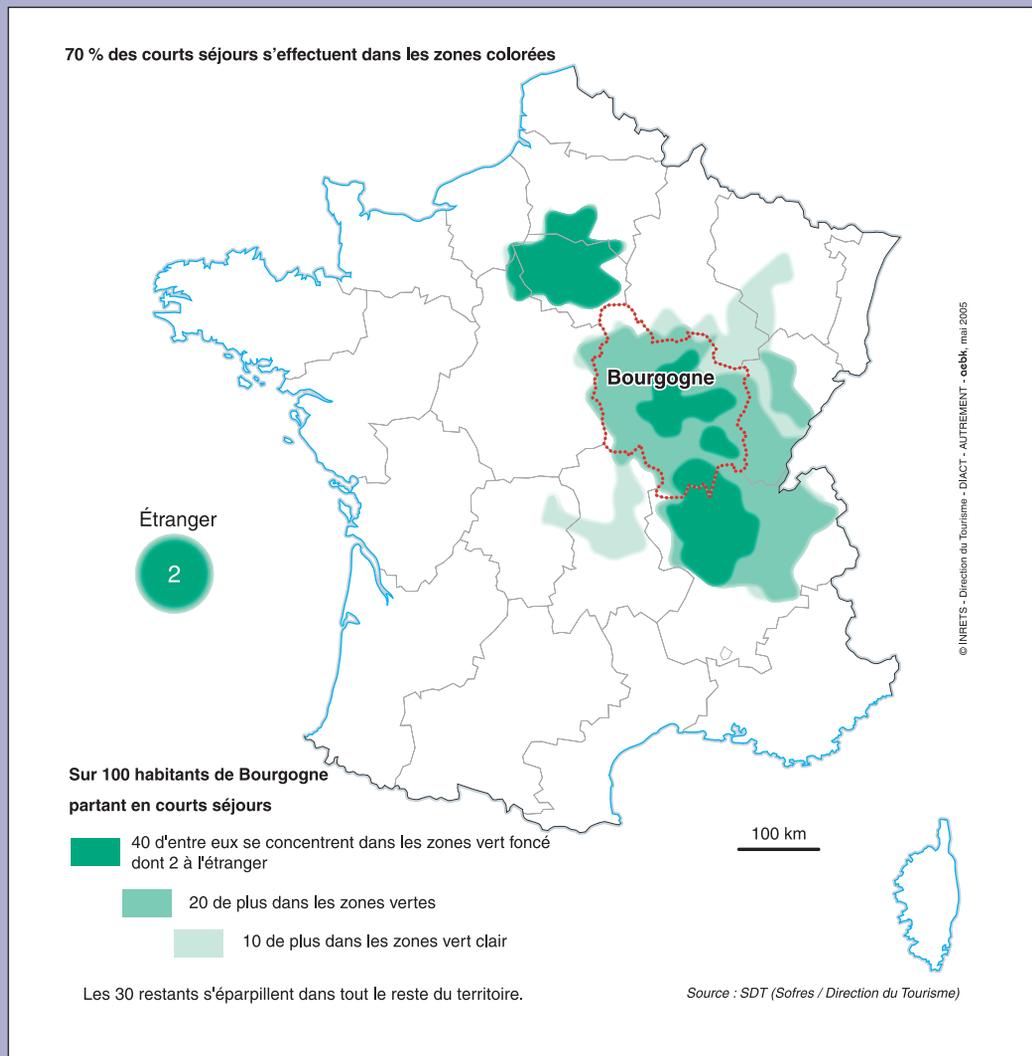
Avec 1,6 million d'habitants, la région Bourgogne représente 2,7 % de la population de la France métropolitaine. Elle s'étend sur 31 600 km², ce qui représente 5,8 % de la super-

ficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation qui atteint 57,3 % est parmi les plus faibles de la France métropolitaine (moyenne de province : 70,8 %).

Émission des flux touristiques des Bourguignons

La Bourgogne émet 2,4 % de l'ensemble des séjours touristiques des Français et 2,2 % des nuitées, soit

Destinations privilégiées des Bourguignons lors des courts séjours



4,3 millions de séjours touristiques par an pour un total de 21 millions de nuitées. Malgré son faible taux d'urbanisation, le taux de départ en séjours personnels de la Bourgogne, de 76 %, est plus élevé que celui de la moyenne nationale (74,3 %). La mobilité touristique des Bourguignons est globalement équivalente à la moyenne de province. Le nombre de séjours personnels par partant est de 4 (4,1 sur la province), le nombre de séjours personnels par Bourguignon est de 2,6 (2,7 sur la province) et le nombre de nuitées par Bourguignon de 13 (13,8 pour la province) pour une durée

moyenne de séjours de 4,9 nuits (5,1 nuitées pour la province).

C'est une région dont les habitants sortent facilement puisque seulement 15 % des séjours sont intrarégionaux, tout en restant en grand nombre en France ; seulement 9,4 % des séjours se déroulent à l'étranger et 15 % des nuitées.

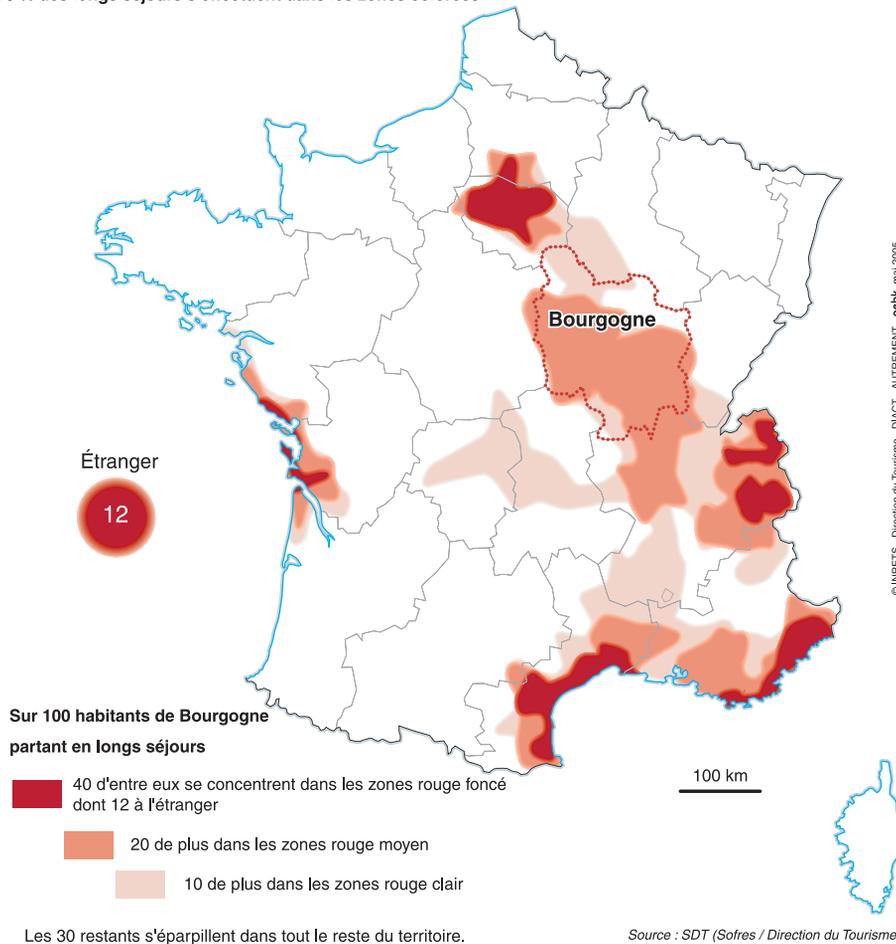
Les infrastructures de transport rapides, autoroutières et ferroviaires qui traversent cette région permettent à une grande partie des Bourguignons de rejoindre ces deux grandes villes que sont Paris et Lyon en des temps réduits.

Origine des flux touristiques

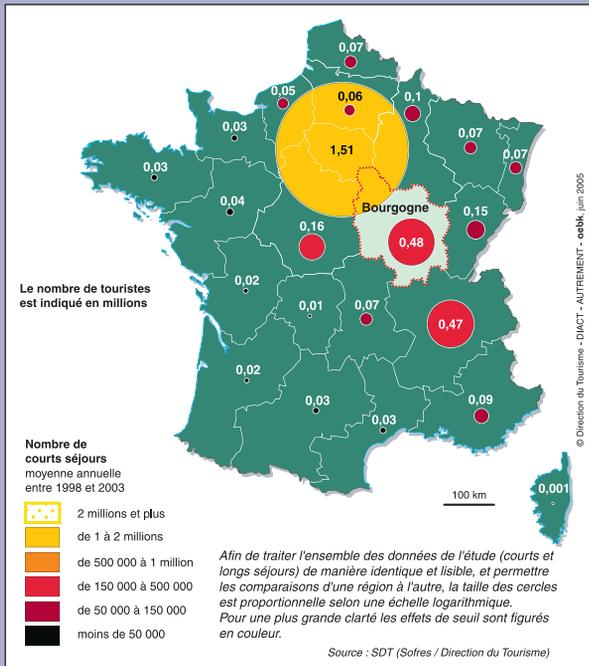
La Bourgogne reçoit annuellement 5,5 millions de séjours touristiques réalisés par les Français, représentant 3,5 % du volume total des séjours des Français pour un total de 21 millions de nuitées, sont 2 % de l'ensemble des nuitées. C'est une région de séjours courts. La durée moyenne des séjours des Français effectués en Bourgogne est de 3,7 nuitées (5,1 sur la province). La part des Bourguignons dans les séjours touristiques en Bourgogne est très faible (11,5 %) quand elle est de 19,4 % sur l'ensemble des régions.

Destinations privilégiées des Bourguignons lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Bourgogne



Dans le même temps, les touristes étrangers y passent 10 millions de nuitées, soit 2 % de l'ensemble des nuitées des touristes étrangers en France métropolitaine et 33 % de l'ensemble des nuitées en Bourgogne, largement au-dessus de la moyenne des régions de province qui est de 34 %.

C'est une région attractive qui reçoit plus de 3,4 séjours des Français par habitant. C'est aussi une région bénéficiaire puisqu'elle reçoit plus de flux touristiques qu'elle n'en émet.

Le taux de densité des touristes de 175 séjours par kilomètre carré est l'un des plus bas de la France métropolitaine pour une moyenne nationale de 291 séjours par kilomètre carré.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Bourguignons

Le taux de départ en court séjour des Bourguignons de 53 % est très élevé, juste après ceux de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes, bien au-dessus de celui de la province (45,2 %). Bien qu'ils partent en grand nombre en court séjour, les Bourguignons ne partent pas souvent : la Bourgogne émet 2,3 millions de courts séjours, soit seulement 1,4 court séjour par habitant (moyenne de la province 1,5) et 2,7 courts séjours par partant (moyenne de la province 3,3), un des ratios les plus faibles de la France métropolitaine. 21 % de leurs courts séjours se déroulent dans la région et 3,4 % à l'étranger.

Les destinations des Bourguignons sont en premier lieu leur propre région (21 % de l'ensemble des courts séjours émis par les résidents de Bourgogne), puis suivent Rhône-Alpes (15 %), l'Île-de-France (12 %) et la Franche-Comté (8 %).

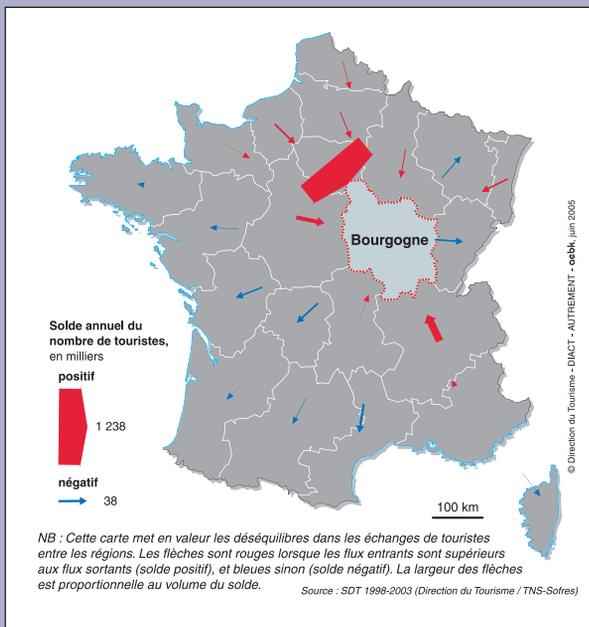
Origine des courts séjours des Français

La Bourgogne reçoit 3,9 millions de courts séjours émis par les Français, 4,2 % du volume total de leurs courts séjours. Ces courts séjours proviennent de l'Île-de-France (42 %), de Rhône-Alpes (13 %) et de la Bourgogne elle-même (13 %).

Solde des échanges de courts séjours

La Bourgogne connaît un solde de courts séjours très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif

Solde des échanges touristiques entre la région Bourgogne et les autres régions pour les courts séjours



avec Rhône-Alpes et le Centre. En revanche, elle connaît un solde de flux légèrement négatif pour les courts séjours avec le Languedoc-Roussillon, le Limousin, la Franche-Comté et Poitou-Charentes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Bourguignons

Son taux de départ en longs séjours est de 65,5 %, nettement plus élevé que la moyenne de province (61,9 %). La Bourgogne émet 3,4 millions de longs séjours représentant 2,4 % de l'ensemble des longs séjours émis par les Français. Au total, 1,2 long séjour par habitant est effectué par les Bourguignons et 1,8 long séjour par habitant, correspondant à la moyenne de la province.

8 % des longs séjours des Bourguignons se déroulent en Bourgogne et 13,5 % à l'étranger. Les destinations privilégiées des Bourguignons sont relativement dispersées : Rhône-Alpes (13 % des longs séjours émis annuellement par les Bourguignons), Provence-Alpes-Côte d'Azur (11 %), Languedoc-Roussillon (9 %), Bourgogne (8 %) et Bretagne (5 %).

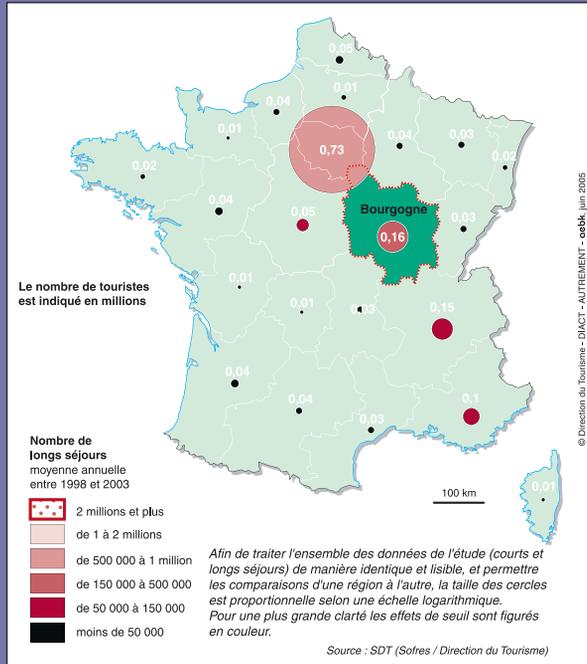
Origine des longs séjours des Français

La Bourgogne reçoit 2 millions de longs séjours émis par les Français, représentant 2,4 % de l'ensemble. Ces longs séjours proviennent d'Île-de-France (44 %), de Bourgogne (10 %) et de Rhône-Alpes (9 %).

Solde des échanges de longs séjours

La Bourgogne connaît un solde de flux de longs séjours très positif avec l'Île-de-France et beaucoup plus faiblement positif avec la région Centre. En revanche, son solde est négatif à part équivalente avec les régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus faiblement négatif avec les régions Bretagne, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Bourgogne



Solde des échanges touristiques entre la région Bourgogne et les autres régions pour les longs séjours

